

COMPTE RENDU du Bureau Directeur du mardi 14 Novembre 2017

Présents : Didier BIZORD, Pascal DUVERNAY, Matthieu GONDELLON, Régine HANDY, Florence LALUE, Norbert MATTIUZZO, Patricia RAYMONDEAU

Excusé : Marcel MICHEL

Assistent : Christophe CAILLABET, CTS, Arnaud CLEDAT, Responsable Finance, Aurélie MILHE, Directrice administratif et de projets

Le quorum étant atteint, le Bureau Directeur peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 18H45 au siège de la Ligue en visioconférence sous la présidence de M. Didier BIZORD.

SECRETARIAT GENERAL

- Le PV du BD du 20 octobre 2017 (cf. annexe n° 1) est validé à l'unanimité
- Point sur les statistiques licences (cf. annexe n°2): près de 38000 licenciés au 8 novembre 2017 avec près de 7000 licences en cours.
Répartition : 40% de licences féminines et 60% de licences masculines.
- La date du prochain Conseil d'Administration est fixée à la date du 16 décembre 2017 à Mérignac, à partir de 10h.
- Assemblée Générale de la Ligue Nouvelle-Aquitaine 2018 : le comité des Deux-Sèvres s'emploie à trouver une salle permettant d'accueillir l'Assemblée Générale. Nous devrions avoir une réponse d'ici la fin de semaine. S'en suivra une visite du site par Didier BIZORT et Aurélie MILHE pour validation. Le cahier des charges a été communiqué au comité.
- Validation des commissions de la Ligue Nouvelle-Aquitaine :
 - Arbitrage : Matthieu GONDELLON rapporte ses échanges avec David CARVALHO au sujet de la composition de la CTA et au regard du planning prévisionnel des réunions, la composition de cette commission ne sera pas modifiée. Les membres du Bureau Directeur valident la commission en l'état et demandent à ce que d'ici la fin de saison, la CTA travaille à la recomposition de sa commission, une commission élargie, avec des membres représentants les différentes CDA et une représentativité des plus grosses CDA, plus organisées.
 - Réclamations et Litiges : suite au dernier Bureau Directeur, Florence Lalue s'est rapprochée de 4 personnes susceptibles d'intégrer cette commission. Frédérique MASSON-KESPI doit contacter ces personnes d'ici la fin de la semaine.

PROJET TERRITORIAL

Christophe CAILLABET souligne qu'il s'agit de déterminer les priorités, les choix politiques, de faire le lien le plus pragmatique entre la convention ETR et le Projet Territorial, de déterminer quel lien cherche-t-on à faire dans le cadre de ce projet-là entre Ligue, Comités, Clubs, et d'identifier ce qui relève dans l'ensemble des actions techniques mises en place du Projet Territorial.

Il rappelle également la volonté de la FFHB, dans le cadre du Pacte de Développement, de signer la convention ETR au plus tard au 31/12/2017, convention dans laquelle y figureront les grandes lignes du Projet Territorial.

Il souligne qu'il convient de déterminer la volonté politique en ce qui concerne les relations entre les comités et la Ligue (convention de mise à disposition de salariés) à faire figurer ou pas dans le Projet Territorial. A ce sujet, Didier BIZORD répond que ce sujet sera traité au CPC avec un état des lieux des collaborations Comités- Ligue.

Didier BIZORD :

- 1^{ère} priorité : le Développement avec l'objectif des 45000 licenciés d'ici 2020. Fidélisation des pratiquants / recherche de nouveaux adhérents
- 2^{ème} priorité : la Formation avec la mise en place d'outils et moyens pour former les individus en attente de formation (Entraîneur, Formations liées au développement des structures).
- 3^{ème} Priorité : PPF masculin et féminin : premier chantier de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Nous serons dans une phase d'évaluation dans les prochains mois (état des lieux et coût)
- Cahier des charges de la FFHB pour les niveaux de jeu : les quelques clubs interrogés sont contre ce cahier des charges. Il est demandé un fort engagement professionnel pour des structures amateurs. Pour exemple les 3 clubs évoluant en N1 sont en dessous des attentes du cahier des charges de la FFHB (1ETP au sein du club dans un premier temps, puis 1 Entraîneur Pro, 3 joueurs sous contrat professionnel et 1 mi-temps administratif).
- Le Service Aux Clubs
- Organisation de matchs internationaux
- Mise en œuvre du Beach Handball
- La communication

Les membres du Bureau Directeur semblent en accord sur la nécessité d'écrire ce Projet Territorial, de le définir, de mettre en place un cadre d'ici la fin de l'année 2017 dans l'optique de la signature de la convention ETR / FFHB.

Les membres du Bureau Directeur soulignent l'importance de réunir les comités pour entrer dans une démarche collaborative, clarifier les positionnements et prérogatives des uns et des autres dans le fonctionnement du Projet Territorial qui sera un projet partagé, construit ensemble.

Aurélié MILHE : la FFHB souhaite une signature conjointe de la convention ETR et du Pacte de Développement. Les représentants de la FFHB pourraient se déplacer en Nouvelle-Aquitaine, ce pourrait être l'occasion d'inviter les partenaires institutionnels.

EVENEMENTIEL

- Match EDF féminine à Pau (Mars 2018) : La Ligue Nouvelle-Aquitaine a candidaté sur l'organisation de ce match au palais des sports de Pau.
- Stage Franco/Allemand (juillet 2018) : Le club d'Oléron a été sollicité sans que le Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine n'ait été informé de cette démarche.

QUESTIONS DIVERSES

- Médailles FFHB : Didier BIZORD. Proposition de 6 candidats aux médailles fédérales. Il s'agit de personnes qui ont marqué leur ancien territoire. Nécessité d'obtenir les listings des récompensés par la FFHB sur chacun des ex-territoires. Didier BIZORD a adressé un courrier aux Vice-Présidents. Il est suggéré un envoi aux Présidents de comité pour recueillir leurs propositions.
- Inter comités : Matthieu GONDELLON
 - Un questionnaire a été envoyé aux CTF de la Nouvelle Aquitaine en lien avec l'organisation de la première édition. Les résultats enregistrés sont plutôt positifs et démontre la volonté de conserver une telle formule.
 - Concernant les seconds tours, les tournois masculins se dérouleront sur la CUB comme l'a présenté Patrick PASSEMARD. Concernant les féminines les lieux doivent être définis rapidement. Il est possible que l'ensemble des tournois se déroulent eux aussi sur la CUB avec la poule « Excellence » le samedi et les deux poules brassages le dimanche. Je dois me rapprocher de Françoise NICOLE pour finaliser cela rapidement. La rive droite pourrait être adaptée à la situation.

CTA : Matthieu GONDELLON

- Sollicitation de la part du club d'Aunis pour que la CTA soutienne l'organisation de la partie arbitrage de leur tournoi international – 13 Ans. Le Comité 17 sera partie prenante et a déjà confirmé son engagement. Ce tournoi pourrait être un temps de formation pour les JAJ T1 du territoire. Le club d'Aunis s'engage à première vue à prendre les frais en charge concernant les JAJ : hébergement, restauration... La CTA fera un point pour valider ou non cette participation et sous quelle condition.
- Sollicitation du club de St Médard en Jalles concernant l'organisation d'un tournoi féminin de niveau national – 15 Ans. La CDA 33 sera contactée pour connaître leur positionnement et leur volonté ou non de s'engager dans la dynamique. Les premières pistes pourraient nous amener vers une féminisation totale du tournoi avec un arbitrage 100 % féminin sur l'ensemble des rencontres. La CTA avance sur le dossier pour voir la faisabilité de l'engagement.

Prochaine réunion du Bureau Directeur : 15 Décembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Didier BIZORD
Président



Patricia RAYMONDEAU
Secrétaire Générale Adjointe

